



Possibilité de quitter la sécurité sociale selon droit européen?

Par **Jumija**, le **25/09/2013** à **17:07**

Bonjour, je suis travailleur frontalier et pour la couverture maladie nous sommes dépendant du droit d'option qui permet de s'assurer dans une compagnie privé. Ceci va probablement changer au 1er juin 2014 avec un rattachement "de force" vers la CMU après la résiliation de ce droit. Ma question concerne le monopole d'état de la sécurité sociale, en effet il semblerait que les textes européens ouvre le droit à la concurrence en matière de couverture maladie. Est-il donc possible de quitter la sécurité sociale ou même d'éviter le rattachement pour se tourner vers une assurance privé européenne? Y a t'il des précédents avéré avec décisions juridique en faveur des sortants du système?

Par **alterego**, le **25/09/2013** à **18:09**

Bonjour, rnrnNon ! rnrnCes bouteillons sont destinés à amener les personnes peu au fait du Droit Européen à cesser de cotiser au régime de la Sécurité Sociale. rnrnDe bonne ou de mauvaise foi, les gogos et les colporteurs de ces fausses informations s'exposent à des sanctions financières et des poursuites pénales. rnrnSi vous aimez vous faire b....., optez à une couverture sociale étrangère, la méthode expérimentale est la meilleure école. Ne venez pas vous plaindre après. rnrnrnCordialement

Par **Jumija**, le **25/09/2013** à **20:25**

Je ne serais pas aussi certain que vous puisque cela fait de plus en plus de bruit et comme on dit il n'y a pas de fumé sans feu. Cette vidéo me paraît très crédible au vue de l'émission du service publique et des intervenant dont un professeur de droit à Paris. Il me semble que beaucoup de géants seraient tombé dans le piège que vous décrivez. Et si au final le vrai système qui nous b.... Comme vous dites c'est la sécu? A méditer
Cordialement

Par **alterego**, le **26/09/2013** à **16:07**

Bonjour,
Ce serait sympa à vous de me communiquer l'URL de la vidéo afin que je puisse la visionner.
Je vous en remercie par avance.
Cordialement

Par **Jumija**, le **26/09/2013** à **17:10**

pardon j'avais oublié le lien : <http://youtu.be/AMDzUopJRYg>

Par **alterego**, le **27/09/2013** à **11:03**

Ma foi ! Essayez et racontez-nous.
Merci pour le lien.
Cordialement